

Le vendredi 25 novembre 2016, à 20h, salle Ginette Rivière (à côté du terrain de pétanque)

Cette réunion est la vôtre. Echangeons, ensemble !

Le saviez-vous ?

Extrait des informations récoltées par la veille de RPA.
A consulter en intégralité sur le site <http://rassembler-avenir-stfp.fr/>

N'hésitez pas à nous transmettre vos informations sur veille.rpa@gmail.com

Urbanisme :

- (29/09/16) - Sans attendre que le PLU ne l'autorise, la municipalité s'empresse de lancer une étude sur l'aménagement d'une nouvelle ZAC en entrée de ville entre la station Total et le Rond Point de l'Europe des 2 côtés de la 607.
- (03/10/16) - Inquiets par la proposition du PLU d'aménager « une voie de desserte principale et liaison vers Auxonnettes », les habitants de Jonville, Moulignon et Auxonnettes se sont constitués en association de défense.
- (15/10/16) - Au bas de l'avenue Beauvils, suite au projet d'une construction « d'une résidence sociale avec services et un commerce » de 81 logements, un collectif de vigilance s'est constitué.

Mairie :

- (08/10/16) - Les services des Espaces Verts et de la Voirie sont transférés sur le site des 26 Couleurs depuis le début octobre.
- (07/11/16) - En dépit du désaveu de la population, et dans la précipitation, le transfert de la mairie se fera avant la fin décembre.

Ce que la municipalité a oublié de vous dire...

- **Pour les habitants ayant subi les inondations :** Les élus minoritaires se sont inquiétés des coûts que paieraient les sinistrés du fait du nombre limité d'accès gratuits à la déchèterie. Sachez que depuis les inondations, le SMITOM (syndicat intercommunal qui gère les déchets) a fourni à la mairie un contrat à faire signer à tous ceux qui connaissent ces situations afin d'avoir accès aux déchèteries gratuitement et sans limite de passage.
- **Pour tous les habitants de la commune :** Désormais le SMITOM assure que quel que soit le niveau de remplissage des bennes dans votre déchèterie, on ne peut plus vous refuser votre chargement pendant les temps d'ouverture, et ce quel que soit le jour et l'heure de votre arrivée.

...RPA vous le dit !



A votre écoute : poursuivons nos échanges !

« A votre écoute » est désormais un rendez-vous mensuel attendu.
Le 15 octobre, les Féréopontains ont exprimé leurs inquiétudes quant au devenir de la ville.

- ⇒ « **Ponthierry n'a jamais été aussi sale ! Des rats dans les jardins publics !** »
- ⇒ « **Impôts insupportables ! Ma Taxe foncière a augmenté de 6% !** »
- ⇒ « **Splenodex démolit sans sécurisation de la voie publique !** »
- ⇒ « **Une seringue retrouvée dans le parc de jeux des enfants : la mairie refuse de s'en occuper !** »
- ⇒ « **Le stationnement devient très difficile. La zone bleue est non respectée et non contrôlée.** »

Prochain rendez-vous

Dimanche 20 novembre 2016 de 9h30 à 12h Place Leclerc

Association « Rassembler Pour l'Avenir », 46 avenue du Parc, 77310 St-Fargeau-Ponthierry
Site internet : <http://rassembler-avenir-stfp.fr/> Courriel : rassembler.avenir.stfp@gmail.com
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/rassembleravenirstfp> Twitter : @AssoRpa

Réduction de la pression fiscale : mensonge ou incompétence ?

En 2014, le programme de la liste « Guyard » faisait de la réduction de la pression fiscale l'une de ses priorités. Vérifiant l'adage qui veut que « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent », qu'en est-il vraiment aujourd'hui ? Loin d'alléger cette pression, le maire faisait voter par ses conseillers, dès 2014, la diminution de l'abattement à la base de la taxe d'habitation. Il était ramené à 15%, sous le faux prétexte de légalité ! La même justification qui revient chaque fois qu'il faut faire passer une pilule ! Lors du conseil municipal du 23 mars 2016, il concède que cela a augmenté les impôts de 110 000 euros. Où est la réduction ?

Dans le même conseil, il explique, avec l'aide de son adjointe aux finances, que le passage de la commune à la communauté Melun-Val-de-Seine, n'aura quasiment aucun impact pour le portefeuille des Féréopontains en matière de taxe d'habitation : « 12 à 15 euros selon les taux » (CR du CM du 23/03/2016). Qui pensait-il tromper ?

Comme si cela ne suffisait pas, le conseiller départemental Jérôme Guyard vote, avec ses collègues majoritaires du Conseil départemental, une superbe augmentation des taux touchant les taxes foncières, les propulsant de 15,70% à 18% soit une augmentation de l'impôt de 14,65%. Et en tant que vice-président de l'agglomération Melun-Val-de-Seine, il a voté l'augmentation cette année de la fiscalité de 3,85%.

Alors cette réduction de la pression fiscale ?

N'hésitez pas à vérifier sur vos avis de taxe d'habitation et de taxe foncière : vous y constaterez simplement que la première bondit de 7% et que la seconde croît de 6%. Et surtout, n'écoutez pas ceux qui vous expliqueront qu'il s'agit de l'effet base décidé par l'Etat : son impact est limité à 1% d'augmentation !



| Taux | Communal | Intercommunal | Taxe spéciale équipement | Total (hors abattement) | Variation moyenne de la TH |
|----------------------|-----------|---------------|--------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Taxe habitation 2015 | 23.65% | 4.67% (CCSE) | 0.502% | 28.822% | +7% |
| Abattement 2015 | Oui : 15% | Oui : 15% | | | |
| Taxe habitation 2016 | 21.67% | 8.35% (CAMVS) | 0.505% | 30.525% | |
| Abattement 2016 | Oui : 15% | Non : 0% | | | |

| Taux | Communal | Intercommunal | Départemental | Taxe Ordures ménagères | Taxe spéciale équipement | Total (hors abattement) | Variation moyenne de la TF |
|--------------------|----------|---------------|---------------|------------------------|--------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Taxe foncière 2015 | 22.22% | 4.19% (CCSE) | 15.70% | 11.98% | 0.649% | 54.739% | +6% |
| Taxe foncière 2016 | 26.23% | 0.54% (CAMVS) | 18% | 11.98% | 0.652% | 57.402% | |

Alors que les différents taux municipaux n'avaient pas évolué depuis 12 ans, ces augmentations significatives vont peser durement sur les familles. D'autant plus, qu'en parallèle, les élus de la majorité ont voté des augmentations de tarifs communaux toujours supérieures à l'inflation, et ont rendu payantes les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques).

Alors mensonge ou incompétence ?

Pas d'inquiétude cependant : nous ne sommes qu'au milieu du mandat. Assurément, Jérôme Guyard et son équipe seront capables de bien mieux encore !

Domage pour le portefeuille et les illusions des Féréopontains !

Disparition



Yves Bourgois est décédé le dimanche 6 novembre, à l'âge de 55 ans, des suites d'une maladie. Il a été longtemps élu sur la commune et a démarré la mise en tourisme progressive de la ville. Il a géré le Domaine de Jonville pendant plusieurs années. Il a aussi été très impliqué sur la paroisse, et notamment auprès des enfants. Les élus minoritaires et ses anciens colistiers s'associent à la douleur de sa famille et lui apportent leur soutien.

Urbanisation : cela sent le bouchon !

Le cap des 20 000 habitants est fixé. Implacablement, le maire poursuit l'urbanisation irréfléchie de la commune. L'extraordinaire accélération se confirme.

Concentrés à 90% sur le centre de Ponthierry, ce sont 553 logements livrés d'ici 2018, puis 1590 logements en projet d'ici 2020 inscrits dans le PLU ou présentés par la municipalité en réunion publique.

Avec près de 2200 logements supplémentaires, c'est une augmentation de la population de plus de 6000 habitants en moins de 5 ans, soit plus de 1200 par an.

L'impréparation étant totale, les services publics déjà insuffisamment assurés, vont cruellement manquer lorsque ces 6000 personnes vont venir s'installer : crèches, écoles, médecins, équipements sportifs ... rien n'étant réfléchi, les conséquences se font déjà sentir. Elles seront irrémédiables et désastreuses pour la vie de chacun de nous.

Et notamment, aggravation :

⇒ des conditions de circulation déjà compliquées : augmentation considérable du trafic interne, cumulé au flux externe du transit toujours plus important vers l'A6.

⇒ des conditions de stationnement inextricables : places de parking systématiquement en nombre insuffisant dans les programmes immobiliers.



Transit externe + circulation interne = asphyxie

- **Avenue Beauvils**
 - ouverture aux voitures du passage sous la voie ferrée en bas de l'avenue Beauvils.
 - près de 200 logements supplémentaires (111 sur Splendex et 81 à l'angle Beauvils /Leroy).
- **Le Pont sur la Seine**
 - déjà saturé aux heures de pointe avec souvent plus de 15 minutes pour le traverser.
 - 850 logements supplémentaires programmés en Bords de Seine et de nouvelles activités économiques espérées.
- **La D607 :**
 - les flux précédents vont s'ajouter aux actuels de la D607 : 23 000 véhicules par jour (p.71 du PLU, mais 25 000, 2 pages plus loin !). Ce cafouillage du « document officiel de référence » de la municipalité montre d'ailleurs combien le problème est loin des préoccupations municipales. Mais l'idée est là : nous sommes déjà proches de la saturation.
 - près de 900 logements de plus débouchant sur la D607 : 102 en construction au 23 avenue de Fontainebleau + 159 sur le site mairie + 400 à venir sur le même site + 120 sur le site Chapelle + 100 sur le site gendarmerie.

Ponthierry asphyxiée, c'est toute la commune qui est paralysée

Ponthierry étouffée, c'est l'ensemble des Féréopontains qui auront le plus grand mal à s'y rendre pour les besoins de leur vie quotidienne. Mais aussi, et surtout, c'est l'avenir et la sécurité de nos quartiers et cœurs de hameaux qui sont gravement menacés.

En effet, les automobilistes bloqués chercheront à tout prix des solutions alternatives et utiliseront les voies parallèles à la D607. Les habitants de Tilly, de Moulignon, des Bordes ont déjà connu cela. Leurs inquiétudes et leur mobilisation sont justifiées.



A cela s'ajoutent

- l'abandon du développement des modes alternatifs de déplacement : liaisons douces et pistes cyclables
- l'absence d'une politique de transports collectifs : les liaisons vers Corbeil, Cesson et Savigny le Temple n'apparaissent pas dans le PLU
- la menace d'un contournement de Ponthierry par une « voie de desserte principale » reliant Jonville, Moulignon, Auxonnettes
- un pont sur la Seine en aval, ou en amont, de Melun projeté par la Région et qui pourrait déboucher dans la plaine de Tilly

La raison voudrait que le Maire coupe le cordon et abandonne cet urbanisme démentiel dans lequel il nous a délibérément engagés.

Rattrapé par la justice

La municipalité vient d'être condamnée à payer 1400 euros pour non-respect des droits d'expression des élus minoritaires dès le début du mandat.

A noter que des actes similaires se sont reproduits par la suite.

Cette décision de justice est marquante. Elle s'ajoute aux interventions du préfet pour annuler des actes du maire et de son équipe portant sur un grand nombre de décisions majeures (règlement intérieur, budget, indemnités versées illégalement, projet délirant d'urbanisme sur Tilly...), après l'injonction de la CADA* pour permettre au public d'accéder à des documents restés cachés.

Aujourd'hui, il est temps que la loi, négligée volontairement sur notre commune depuis bientôt 3 ans, redevienne la référence de toute action et de toute décision.

*(Commission d'accès aux documents administratifs)

Enquête publique sur le PLU : les Féréopontains s'expriment

L'enquête publique sur le PLU (Plan local d'urbanisme) s'est terminée samedi 29 octobre. Elle a suscité un fort intérêt : 8 cahiers de doléances ont été remplis par les Féréopontains.

Ce succès démontre « un manque de communication de la part de la municipalité », selon le commentaire du commissaire enquêteur. Gageons qu'elle démontre également une forte défiance quand l'équipe municipale applique le contraire de ses promesses de campagne.

Les habitants des **Lacs de la Guiche et du hameau de Villers** s'inquiètent des orientations de ce PLU. Il n'intègre pas les dispositions de leurs règlements qui limitent les capacités de construction sur leur zone.

Les habitants de **Jonville, Moulignon et Auxonnettes** se mobilisent contre le projet du Domaine de Jonville et la transformation du chemin rural entre Jonville et Moulignon en route. Le maire parle d'une piste cyclable, mais ce n'est pas ce qui est écrit dans le PLU. En outre, l'abandon possible de cette route pour reporter la circulation vers Jonville ne rendra pas viable ce projet immobilier surdimensionné.

Les critiques se portent aussi sur l'extension de la **ZAC d'entrée de ville**. Un projet modifié est présenté en annexe pour être conforme aux remarques de la CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) et aux règles du PNR (Parc naturel régional) du Gâtinais.

Même si cette extension va être étalée dans le temps, « **comment expliquer tant de précipitation quand les commerces de la ZAC de Pringy ferment les uns après les autres et que la compétence de la gestion et du bénéfice de ces zones est passée au niveau de la CAMVS que nous avons intégrée ?** »

D'autres critiques portent sur **l'urbanisation du centre ville et plus particulièrement du parc de la gendarmerie**. « *Le parc disparaît totalement pour ne laisser place qu'à un simple chemin le long du ru de Moulignon.* »

Accroissement de l'urbanisation, contraintes sur la circulation, manque d'équipements publics, risques d'inondation, pollution et règles contradictoires sur les espaces boisés, sont les points qui sont le plus dénoncés.

Même la Direction Aménagement du Territoire de la CAMVS pointe « **l'incohérence des chiffres de construction de logements neufs.** » Elle dénombre une moyenne de 94 logements/an, quand le PLU en annonce 75 : seulement 25 % de différence !

Destruction mairie : où en est-on ?



Le maire et les élus majoritaires ont choisi de vous mitonner un cadeau « spécial Noël 2016 » :

déplacement des services publics en entrée de ville, affaiblissement du cœur de ville, bradage du patrimoine communal au profit d'un promoteur et d'un énorme projet immobilier, avec démolition totale de la mairie. Le jeudi 22 septembre, **en catimini**, le maire signe le troc BASF / mairie. Aucun autre élu de la majorité n'est présent. Totalement incompréhensible !

Pendant ce temps-là, nous tentons de récupérer les documents que le maire refuse de fournir, comme le prix des terrains communaux évalué par les services fiscaux.

Malgré les injonctions de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) et de nos avocats, nous sommes obligés de passer par les tribunaux pour tenter d'obtenir les documents qui permettent à tous d'avoir la transparence sur ce dossier.

Le déplacement des services municipaux relève directement du maire. Cependant, l'action juridique pour sauver le bâtiment communal est toujours très active malgré le permis modificatif déposé le 14 juin et accordé le 26 septembre.

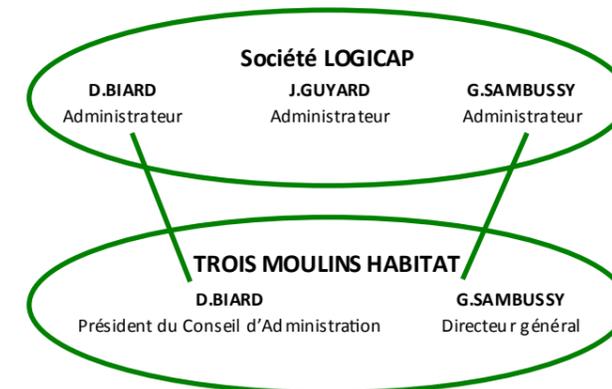
Cette action n'a été possible que grâce à l'aide que chacun a accepté d'apporter en contribuant au financement participatif que nous avons lancé. **4 500 euros** ont pu être ainsi recueillis permettant de mener les recours jusqu'au bout de la première phase :

- Le recours pour obtenir copie du permis de construire et des pièces annexes.
- La requête sur le fond.
- Un recours pour les documents manquants non fournis par le maire (évaluation des domaines, acte notarié...)
- Une requête complémentaire du fait du nouveau permis de construire.
- Un référé suspension pour tenter d'éviter la démolition définitive.
- La vérification qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt dans ce dossier

L'action juridique est une course d'obstacles. Mais, avec vous, nous ne lâcherons rien !

A SAVOIR

Le maire a signé le jeudi 22 septembre le troc BASF / Mairie avec Trois Moulins Habitat



Jérôme Guyard est administrateur de LOGICAP, société immobilière, avec Messieurs Biard et Sambussy.

Ces derniers sont respectivement président du conseil d'administration et directeur général de Trois Moulins Habitat.

Extrait du site <http://www.societe.com/>